



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[A]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

AGU

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-61184](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-61184)

l'autorité impériale, employa toutes sortes d'artifices pour se la conserver: intrigues, caresses, complots, plaisirs; on croit même qu'elle commit un inceste avec son fils pour le gagner. Elle étoit accoutumée à ce crime; on l'avoit déjà accusée d'un commerce galant avec son frere Caligula. Néron, irrité de ses complots, & insensible à ses caresses, la fit massacrer dans sa chambre, l'an 59 de J. C. Un centurion lui ayant déchargé un coup de bâton sur la tête, elle lui dit: en lui montrant son sein: *Frappe plutôt cette partie de mon corps, puisqu'elle a donné le jour à un monstre tel que Néron.* Ce fils abominable arriva un moment après que sa mere eut expiré; & parcourant des yeux les différentes parties de son corps, il plailanta, dit l'histoire, sur quelques-unes; & ajouta: *Je ne croyois pas qu'elle eût tant de beauté.* Ce fut le prix dont ce scélérat paya ses bienfaits. Cette princesse avoit beaucoup d'esprit & d'agrémens; mais elle ternit ces qualités par les crimes que lui firent commettre son ambition & son orgueil. Ce fut pour satisfaire ces passions, plutôt qu'en vue du bien du genre-humain, qu'à l'imitation de tant d'illustres scélérats de tous les siècles qui veulent couvrir leurs forfaits par quelque action de bien, elle établit une colonie à Ubium sur le Rhin, lieu de sa naissance, qu'elle nomma *Colonia Agrippina*, aujourd'hui Cologne. On lit dans Tacite que cette princesse avoit laissé des Mémoires, qui lui ont beaucoup servi à écrire ses *Annales*.

**AGUESSEAU**, (Henri-François d') naquit à Limoges en 1668, d'une ancienne famille de Saintonge. Son pere, intendant de Languedoc, fut son premier maître. Le jeune d'Aguesseau naquit avec les plus heureuses dispositions. La société des gens d'esprit, & surtout celle de Racine & de Boileau, avoit des charmes infinis pour lui. Il cultivoit comme eux la poésie, en avoit le talent, & il le conserva jusqu'à ses derniers jours. Reçu avocat-général de Paris en 1691, il y parut avec tant d'éclat, que le célèbre Denis Talon, alors président-à-mortier, dit qu'il voudroit finir comme ce jeune homme commençoit. Après avoir exercé dix ans cette charge avec autant de zele que de lumiere, il fut nommé procureur-général en 1700, à 32 ans. C'est alors qu'il déploya tout ce qu'il étoit. Il régla les juridictions qui étoient du ressort du parlement, entretint la discipline dans les tribunaux, traita l'instruction criminelle d'une maniere supérieure, & fit plusieurs réglemens autorisés par des arrêts. Il fut chargé de la rédaction de plusieurs loix par le chancelier de Pontchartrain, qui lui prédit qu'il le remplaceroit un jour. L'administration des hôpitaux fut l'objet le plus cher de ses soins. On lui conseilloit un jour de prendre du repos: *Puis-je me reposer, répondit-il généreusement, tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent?* La France n'oubliera jamais le fameux hiver de 1709; d'Aguesseau fut un de ceux qui contribuerent le plus à la sauver des extrémités

de la famine. Il fit renouveler des loix utiles; réveilla le zele de tous les magistrats, & étendit sa vue dans toutes les provinces. Sa vigilance & ses recherches découvrirent tous les amas de bled qu'avoit fait l'avarice, pour s'enrichir du malheur public. Après la mort de Louis XIV, le chancelier Voisin n'ayant survécu à ce prince que deux ans, le régent jeta les yeux sur d'Aguesseau, & le nomma pour lui succéder. Au commencement de la régence, lorsqu'il n'étoit encore que procureur-général, il fut appelé à un conseil, où le systéme de Law fut proposé. Il fut d'avis qu'on le rejetât; & ce projet, dont il montra les dangers & les avantages, fut en effet rejeté pour lors. Depuis, les choses changerent. L'intérêt, soutenu par l'intrigue, l'emporta sur la prudence. On vint à bout de séduire le prince; mais on désespéra de fléchir la résistance de d'Aguesseau, qui étoit alors chancelier. Le régent lui reprit les sceaux en 1718, & lui ordonna de se retirer à sa terre de Fresnes. En 1720, il reçut un ordre d'en revenir, sans l'avoir demandé, & les sceaux lui furent rendus. On les lui ôta pour la seconde fois en 1722, & il retourna à Fresnes. Il en fut rappelé au mois d'août 1727, par les soins du cardinal de Fleury, mais les sceaux ne lui furent remis qu'en 1737: on les avoit donnés à Chauvelin. Le parlement lui fit une députation, avant que d'enregistrer les lettres du nouveau garde-des-sceaux. D'Aguesseau répondit, qu'il vouloit donner l'exemple

de la soumission. Ces sentimens étoient dignes d'un homme qui n'avoit jamais demandé ni désiré aucune charge. Les honneurs étoient venus le chercher. Au commencement de la régence, il refusa de faire des démarches pour son élévation, quoiqu'il fût presque assuré du succès. *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que j'occupe jamais la place d'un homme vivant!* Paroles simples, mais qui ont tout le sublime d'un sentiment vertueux. Lorsqu'il eut été élevé aux premières charges, il n'aspira qu'à être utile, sans jamais penser à s'enrichir; il ne laissa d'autres fruits de ses épargnes, que sa bibliothèque; encore n'y mettoit-il qu'une certaine somme par an. Pendant les deux séjours qu'il fit à Fresnes, tems qu'il appelloit *les beaux jours de sa vie*, il se partagea entre les livres sacrés, le plan de législation qu'il avoit conçu, & l'instruction de ses enfans. Les mathématiques, les belles-lettres & l'agriculture formoient ses délassemens. Le chancelier de France se plaisoit quelquefois à bêcher la terre. Ce fut dans ce tems qu'il fit, sur la législation, des réflexions qui produisirent un grand nombre de loix, depuis 1729 jusqu'en 1749. Son dessein étoit d'établir une entière conformité dans l'exécution des anciennes loix, sans en changer le fond, & d'y ajouter ce qui pouvoit manquer à leur perfection. Il n'étoit étranger dans aucun pays, ni dans aucun siècle. Il savoit la langue françoise par principes, le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'anglois & le portugais. Il n'étoit pas

moins honoré des savans étrangers, que de ceux de son pays. L'Angleterre le consulta sur la réformation de son calendrier. La réponse du chancelier de France, pleine de réflexions utiles, déterminâ cette nation à un changement, qu'elle n'auroit pas dû tant tarder de faire. D'Aguesseau reçut des marques non moins distinguées de la confiance du roi, lorsque sa majesté alla se mettre à la tête de son armée. Elle le chargea d'assembler chez lui toutes les semaines les membres des conseils des finances & des dépêches. Il rendoit compte des objets discutés par une lettre, sur laquelle le roi écrivoit sa décision. La sobriété & l'égalité d'ame lui conservèrent, jusqu'à l'âge de 82 ans, une santé vigoureuse; mais dans le cours de l'année 1750, des infirmités douloureuses l'avertirent de quitter sa place. Il s'en démit, se retira avec les honneurs de la dignité de chancelier, & une pension de 100,000 liv. Il en jouit peu de tems, & ne fut plus occupé qu'à faire usage, dans ses douleurs, des expressions de l'Écriture-Sainte qui lui étoient toujours présentes, n'ayant passé aucun jour depuis son enfance sans la lire. Il mourut le 9 février 1751. La plus grande partie de ses ouvrages est publiée en XII vol. in-4<sup>o</sup>, Paris. Ses principes d'éloquence étoient de réunir la force de la dialectique à l'ordre de la géométrie, en y ajoutant les richesses de l'érudition, & les charmes de l'art de la persuasion. Son style est très-châtié; mais on y desireroit quelquefois plus de chaleur. Un jour

il consulta son pere sur un discours qu'il avoit extrêmement travaillé, & qu'il vouloit retoucher encore. Son pere lui répondit, avec autant de finesse que de goût: *Le défaut de votre discours est d'être trop beau, il le seroit moins si vous le retouchiez encore.* D'Aguesseau avoit épousé, en 1694, Anne le Febvre d'Ormesson. C'est à son sujet que Coulanges avoit dit, qu'on avoit vu pour la première fois les grâces & la vertu s'allier ensemble. Elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735, laissant six enfans. La douleur de d'Aguesseau égala sa tendresse pour elle. Cependant à peine avoit-il essuyé ses larmes, qu'il se livra aux fonctions de sa place. *Je me dois au public,* disoit-il, *& il n'est pas juste qu'il souffre de mes malheurs domestiques.* Il voulut être enterré auprès d'elle dans le cimetière d'Auteuil, pour partager même après sa mort l'humilité chrétienne d'une femme digne de lui. On voit au pied d'une croix que leurs enfans ont fait placer auprès de leur sépulture, l'inscription suivante:

*Christo servatori  
Spei credentium,  
In quo crediderunt & speraverunt  
Henricus-Franciscus d'Aguesseau,  
Galliarum Cancellarius,  
Et Annæ le Febvre d'Ormesson,  
Ejus conjux;  
Eorum liberi  
Juxta utriusque parentis exuvias  
Hanc crucem  
Dedicavere.  
Anno reparatæ salutis  
M. DCC. LIII.*

AGUI ou SULTAN AGUI,  
roi del Bantam dans l'isle de

Java, fils du Sultan Agoum. Son pere, las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains de son fils, vers la fin du XVIIe. siecle, pour ne plus s'occuper que de ses plaisirs. Ce jeune roi se rendant odieux à ses peuples, le sultan Agoum prit les armes pour rentrer par force dans un royaume qu'il venoit de quitter de bon gré. Il assiégea la ville de Bantam. Agui implora le secours des Hollandois. Le général Spelman, homme qui aimoit les grandes entreprises, résolut de secourir Agui. Il prit le vieux sultan, qui fut renfermé dans une prison, & qui mourut dans les fers.

**AGUILLON**, *Aguillonius* (François) célèbre mathématicien, jésuite de Bruxelles, mourut en 1617, à l'âge de 50 ans. On a de lui un *Traité d'Optique*, estimé dans le tems, & imprimé à Anvers, 1614, in-folio. Depuis Newton ce livre est devenu inutile, mais il peut avoir été très-utile à Newton.

**AGUIRRE**, (Joseph Saenz d') né à Logrogno dans la Vieille-Castille, en 1613, fut un des ornemens de l'ordre de S. Benoit, dans le dernier siecle. D'abord premier interprete des livres saints dans l'université de Salamanque, ensuite censeur & secrétaire du tribunal du saint-office, il fut honoré de la pourpre par Innocent XI, l'an 1686, en récompense de son zele pour l'autorité du saint-siege. Il mourut à Rome en 1699. Ses principaux ouvrages sont :

I. Une *Collection des Conciles*

*d'Espagne*, 4 vol. in-fol. fort recherchée, quoiqu'on puisse y desirer plus de critique. On en a donné une nouvelle édition à Rome en 1753, 6 vol. in-folio. La meilleure est celle de 1693 & 1694. II. *La Théologie de S. Anselme*, en 3 vol. in-folio. III. *Défense de la chaire de S. Pierre, contre la Déclaration du Clergé de France*, Salamanque, 1683, in-folio. Tous ces ouvrages sont en latin. Ce cardinal a encore composé quelques livres moins connus. Nous ne citerons plus que son *Histoire des Conciles d'Espagne*, qui avoit précédé sa collection, & ses *Ludi Salamanticenses*, qui sont des dissertations théologiques qu'il avoit composées, selon l'usage de l'université de Salamanque, avant de recevoir le bonnet de docteur. La modestie, vertu devenue si rare parmi les savans de nos jours, étoit celle de ce cardinal.

**AGULIERS**. Voyez **DESA-GULIERS**.

**AGYLÉE**, *Agylæus*, (Henri) homme-de-lettres, natif de Bois-le-duc, mort en 1595, âgé de 62 ans, a traduit le *Nomocanon* de Photius avec plus de fidélité que d'élégance. Il possédoit parfaitement la langue grecque.

**AHIAS**, prophete de Silo, prédit à Jéroboam qu'il seroit roi de dix tribus; que son fils Abia mourroit, & que sa famille seroit détruite, pour le punir de son ingratitude & de son idolâtrie, vers l'an 954 avant J. C.

**AJALA**, (Martin Perez de) né dans le diocèse de Cartha-